

MAC SST - MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Durée

1 jour

Référence Formation

6-SP-SSTI

Objectifs

Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention
Contribuer à la prévention des risques dans l'entreprise

Participants

Toute personne susceptible d'intervenir en cas d'accident se produisant sur le lieu de travail

Pré-requis

Être titulaire du certificat SST à jour

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.
Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.
En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.
Formateur expert dans son domaine d'intervention
Apports théoriques et exercices pratiques du formateur
Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants
Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants
Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM.
Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Les compétences développées dans ce module :

- Savoir situer le cadre juridique de son intervention
- Savoir réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner une ou des victimes avant, pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat recherché
- Pouvoir alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours au sein de la structure
- Être en mesure de secourir la ou les victimes de façon appropriée
- Pouvoir situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention au sein de sa structure
- Être capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la situation dangereuse repérée

CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

[version 2023]

- **Révision des gestes d'urgence**

- **Actualisation de la formation : risques de l'entreprise, modification du programme**

Actualisation de la formation : risques de l'entreprise, modification du programme

- **Évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST**

Évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST

- **Risques spécifiques à l'entreprise sur demande du médecin du travail**

Risques spécifiques à l'entreprise sur demande du médecin du travail

- **Epreuve certificative : évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS**

Epreuve certificative : évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

- **Bilan, évaluation et synthèse de la formation**

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

- **Périodicité de maintien des compétences : 2 ans**

Périodicité de maintien des compétences : 2 ans

- **Remarque : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 7 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale : 15 jours avant le début de la formation.**

Remarque : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 7 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale : 15 jours avant le début de la formation.

- **Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS**

Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS

- **Contexte réglementaire : Art. L4121-1, R.4224-15 et R.4224-16**

Contexte réglementaire : Art. L4121-1, R.4224-15 et R.4224-16